

**Conseil de Paris**  
***Séances des 19 et 20 octobre 2009***

**Vœu présenté par Lyne Cohen-Solal et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif au centre sportif Ecole Polytechnique dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement.**

Considérant que le centre sportif Ecole Polytechnique, situé au 1 rue Descartes, est la propriété de l'Etat mais qu'il existe une convention annuelle avec la Ville de Paris afin qu'il lui soit accordé l'usage du bassin école de piscine et de la salle de sport pour les associations sportives du 5<sup>ème</sup>.

Considérant que les associations sportives du 5<sup>ème</sup> n'ont plus accès à cet équipement public, depuis le début de l'année 2009, suite au dégât des eaux, estimé à 80 000 €, qui a entraîné la dégradation du parquet de la salle de sport.

Considérant l'importance de l'ensemble des travaux à réaliser au sein du centre sportif Ecole Polytechnique (sécurité incendie, sécurisation entre l'entrée du centre sportif Ecole Polytechnique et les bâtiments ministériels,...).

Sur proposition de Lyne Cohen-Solal, des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que :

**Le Maire de Paris saisisse la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin que la Ville de Paris poursuive ses négociations avec le ministère en vue d'obtenir une rétrocession à l'euro symbolique, condition préalable à la prise en charge par notre collectivité des travaux sur la salle de sport.**